



5 juillet 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en circulation d'un nouveau billet de GNF 10.000

Dans le cadre de sa mission traditionnelle d'assainissement de la circulation fiduciaire, la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) entreprend une opération spéciale de mise en circulation d'un nouveau billet de GNF 10.000 en remplacement des trois séries de billets actuellement en circulation, à savoir :

1. **La série 2007** : conçue à l'origine pour faire face au manque de liquidités survenu après les événements de janvier/février 2007, cette gamme de billet a été ensuite reproduite à l'identique en 2010 dans un contexte similaire de crise de liquidités. Imprimés uniquement en lithographie et dépourvus de taille douce ces billets dits « provisoires » sont particulièrement exposés à la contrefaçon.
2. **la série 2008** : ce type de billet a la particularité d'être imprimé en taille douce et de comporter une lame métallique.
3. **La série 2010** : imprimée à l'occasion du cinquantenaire de la monnaie, cette dernière gamme du billet de GNF 10.000 comporte l'impression en taille douce du logo commémoratif de cet anniversaire.

Cette opération spéciale d'échange est d'abord et avant tout une réponse aux failles constatées dans les éléments de sécurité intégrés aux différentes séries du billet actuellement en circulation. La nouvelle gamme du billet va comporter des innovations dans la couleur dominante et dans le renforcement des éléments de sécurité fiduciaire.

Le retrait des anciens billets de GNF 10.000 va permettre d'homogénéiser la circulation fiduciaire. A compter de cette opération, il n'existera plus qu'une seule série du billet de GNF 10.000 en circulation. Les anciennes séries du billet seront échangées à leur valeur faciale contre remise soit de la nouvelle coupure soit de son équivalent dans les coupures de GNF 5.000, 1.000, 500 et 100.

L'opération d'échange concerne l'ensemble du territoire de la République de Guinée et interpelle tous les acteurs de la vie économique. A ce titre, l'implication des autorités régionales, préfectorales et locales est vivement souhaitée à tous les niveaux.

Dans un premier temps, les différents points d'échange retenus sont :

1. Les agences BCRG de Conakry, Kindia, Labé, Kankan et N'Zérékoré,
2. Les représentations BCRG près les agences BICIGUI de Boké et Mamou ;
3. Les guichets des banques commerciales à Conakry et à l'intérieur du pays.

Dans un second temps, des guichets d'échange seront ouverts auprès des caisses régionales, préfectorales, sous-préfectorales et communautaires du Crédit Rural de Guinée, de la CAFODEC et de FINADEV.

La BCRG invite tous les agents économiques disposant d'une encaisse dans les anciennes coupures du billet de GNF 10.000 à procéder à leur conversion ainsi qu'il suit :

- Les personnes ne disposant pas de comptes bancaires effectueront l'échange de leurs billets de GNF 10.000 dans l'ancienne gamme auprès des guichets indiqués ci-haut. Pour éviter l'attroupement à ces guichets et en vue d'assurer la fluidité des opérations, le montant maximum à échanger à la fois par personne est de GNF 1.000.000 dans les guichets de la BCRG et des banques commerciales et de GNF 500.000 dans les guichets des institutions de micro-finances.
- Les agents économiques détenteurs de comptes bancaires pourront procéder à la conversion de toutes leurs anciennes coupures par dépôt sur leurs comptes bancaires respectifs.

Le démarrage des opérations d'échange est fixé au 9 juillet 2012 pour une période de six mois. Durant la période d'échange, les nouveaux et les anciens billets de GNF 10.000 circuleront de manière concomitante et pourront être utilisés indifféremment dans les transactions jusqu'au 31 décembre 2012, date limite à partir de laquelle les anciennes coupures de GNF 10.000 n'auront plus cours légal et pouvoir libératoire.

La Banque Centrale assure que toutes les dispositions sont prises pour le bon déroulement de l'opération d'échange de la totalité des anciens billets de GNF 10.000 et exhorte donc les populations à rester calmes et sereines.



LE GOUVERNEUR

Dr Louncény NABE